

N°22

HIVER
2024

MAGAZINE

GRAND REIMS

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ URBAINE



Premier Vice-président

Arnaud ROBINET
Président du Grand Reims

2^{ème} Vice-président

Vice-président

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

**Arnaud Robinet
nouveau Président**

**PROXIMITÉ
ÉGALITÉ ET UNITÉ**



ARRET SUR IMAGE





60 conseillers (ré)élus au bureau du Grand Reims

Les représentants des 143 communes composant le Grand Reims se sont réunis le 29 janvier dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Reims, pour élire le nouveau président, après la démission de Catherine Vautrin. L'actuelle Ministre du Travail, de la Santé, et des Solidarités présidait la Communauté urbaine depuis sa création en 2017. Via un vote électronique, les élus ont désigné à la majorité absolue Arnaud Robinet, président du Grand Reims (159 votes sur 188). Arnaud Robinet était jusqu'alors 2^e vice-président.

Au côté du maire de Reims, Charles Gossard, maire de Fismes, s'était également déclaré candidat. Le nouveau Président est entouré des 14 vice-présidents siégeant depuis le début du mandat et de 45 conseillers membres du Bureau communautaire. Deux élus font leur entrée au Bureau, Thibault Locquard, maire de Vaudeincourt, et Marcel Vergez, maire de Ventelay.

> Liste complète des élus et infos utiles sur le Grand Reims sur www.grandreims.fr





MOBILITES

Grand Reims Mobilités,
nouveau réseau à 360°
p.14-18



ECOLOGIE

Tri obligatoire pour les
biodéchets
p.11



EDUCATION

Un Portail Familles
pour faciliter les
inscriptions
p.22-23

Suivez tous les jours l'actualité du Grand Reims
sur Facebook, X et Instagram.



Directeur de la publication

Arnaud Robinet

Directrice de la rédaction

Karine Pueyo

Rédactrice en chef

Perrine Guillet

Rédaction

Perrine Guillet, Léa Jacquemin,
Maxime Masson
en collaboration avec
Catherine Rivière et Jacques Rivière.

Photographe

Alexandre Dumoutier
Ville de Reims

Conception et réalisation

Sandy Dehon

Secrétariat

Brigitte Henry, tél. : 03.26.77.75.54

Impression

Roto France - 162 000 exemplaires

Éditeur

Mairie de Reims, CS 80036
51722 Reims Cedex

Diffusion

Mediapost

Imprimé sur papier certifié PEFC

Dépôt légal : Février 2024

N°ISSN : 2554-4071

2 ARRÊT SUR IMAGE

6 FOCUS

9 ACTU

14 DOSSIER

19 VIE ÉTUDIANTE

20 ECONOMIE

22 DÉCRYPTAGE

24 CADRE DE VIE

26 PATRIMOINE

27 TERRITOIRES

37 AGENDA

Le Grand Reims

est une coopérative de communes

La confiance que m'ont accordée les élus du Grand Reims en m'élisant président m'honore, me touche et m'oblige. Je mettrai toute mon énergie à l'œuvre pour être à la hauteur des enjeux communautaires qui nous rassemblent et nous unissent tous.

Le Grand Reims est une instance politique, dans son sens le plus noble, c'est-à-dire un lieu où l'on s'occupe des affaires publiques, de la vie de nos cités. Ce n'était pas, ce n'est pas et cela ne doit jamais devenir une arène politique.

Je suis parfaitement conscient que le développement du Grand Reims s'est réalisé avec un projet commun, où chaque budget, chaque dossier stratégique, sont votés à la quasi-unanimité.

Le Grand Reims, que je conçois comme une coopérative de communes, est le plus bel outil que nous pouvons offrir à notre territoire pour grandir, nous développer et rayonner ensemble. Pour former un bassin de vie cohérent, s'articulant autour de notre colonne vertébrale : la complémentarité de l'urbain et du rural. Le rural a besoin de l'urbain et l'urbain a besoin du rural. C'est l'âme même de notre Grand Reims, première communauté urbaine rurale de France.

Bien sûr, la ville de Reims doit jouer son rôle de locomotive du territoire, ne serait-ce que pour le dynamisme de l'emploi, la richesse fiscale, la diversité des services proposés, l'offre culturelle, événementielle et d'enseignement supérieur... De même, Reims a besoin des 142 autres communes pour faire territoire et prospérer. Ce n'est pas un hasard si le Grand Reims gagne chaque année en nombre d'habitants sur sa partie rurale et périurbaine.

J'ai bien sûr une pensée émue pour notre première présidente, Catherine Vautrin, dont j'ai l'honneur de prendre la suite. Madame la Ministre a vu naître le Grand Reims en janvier 2017 et l'a, dès lors, accompagné et guidé pour en faire l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) efficace et en ordre de marche que nous connaissons tous aujourd'hui.

Je souhaite évidemment m'inscrire dans une forme de continuité. Les grands projets sont justement lancés et nous allons poursuivre activement notre réflexion stratégique pour la construction d'une vision partagée de l'aménagement de notre territoire.

Nous allons également relever le grand défi du quotidien en recherchant toujours plus de réactivité et de proximité dans notre fonctionnement. Un axe de réflexion et d'amélioration qui me tient particulièrement à cœur pour m'inscrire comme un président efficace et proche de vous.



Arnaud Robinet

Fidèlement

A. Robinet



ELECTIONS

Un Grand Reims plus proche

Arnaud Robinet assure la présidence du Grand Reims jusqu'en 2026. Le maire de Reims se qualifie comme « un maire comme un autre parmi les 143 de la Communauté urbaine ». Proximité et dialogue avec les maires et les habitants figurent au centre de ses priorités.

Quelle est votre réaction après votre élection ? Était-ce naturel de candidater à la suite de Catherine Vautrin ?

« Ma candidature s'est construite après le départ de Catherine Vautrin, à qui je rends hommage ici à nouveau, pour assurer une forme de continuité alors que nous sommes à plus de mi-mandat. D'une part, le Grand Reims et la ville de Reims sont très mutualisées, c'est peut-être les deux seules collectivités en France où la mutualisation est aussi importante. Au-delà, j'ai été associé depuis la création de la Communauté urbaine à toutes les décisions. Puisque chaque semaine, nous échangeons sur les principaux dossiers avec les vices-présidents. Cela étant, la logique ne fait pas tout ! Ce qui m'importe, c'est d'avoir eu la confiance de mes collègues maires. Je serai pleinement engagé. »

Vous avez souhaité conserver les mêmes élus autour de vous...

« Les grands chantiers ont été lancés par cette équipe, il faut être entouré de personnes ayant une expertise : qui mieux que les vice-présidents élus en 2020 ? J'ai donc souhaité garder la même équipe. Dans un souci d'équité et de respect de l'équilibre territorial, je n'ai pas souhaité remplacer mon poste

de vice-président. En effet, il m'est difficile dans le contexte d'imaginer proposer à un élu rémois d'occuper cette vice-présidence, mais également de doter un pôle territorial rural d'un second vice-président, plutôt qu'un autre. Ma candidature s'inscrit dans cette recherche de cohérence, visant à poursuivre notre gouvernance avec nos vice-présidents, mais aussi nos conseillers communautaires délégués et membres du Bureau. »

Le Projet de territoire, le SCoT, le PLUIH*... fixent un cadre de développement au Grand Reims.

Reste-il des atouts à faire émerger ?

« Les grands projets de la mandature sont lancés et nous allons poursuivre activement notre réflexion stratégique pour la construction d'une vision

“ Je souhaite lancer une plateforme de services et renforcer le fonds de soutien aux investissements communaux. ”

partagée de l'aménagement de notre territoire. Grand Reims Mobilités est sur les rails, nous allons désormais accompagner le déploiement de la nouvelle offre de transport sur tout le



territoire. La question de la loi Zan, qui vise à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols, doit être discutée et nous allons engager un dialogue avec les maires à ce sujet.

Nous avons énormément d'atouts. La marque territoriale Legend'R, la Stratégie bas-carbone pour réduire nos émissions à l'horizon 2030 et 2050, offrent des perspectives. En matière d'attractivité, nous avons beaucoup à faire, je pense au tourisme, au phare de Verzenay, etc. Le tourisme, ce n'est pas uniquement la cathédrale de Reims, le champagne, il y a de belles promesses dans la ruralité avec le tourisme nature. »

Quelles sont vos priorités pour la suite du mandat ?

« Il faut amener à la communauté urbaine du Grand Reims plus de proximité et d'efficacité. Quand quelque chose ne va pas assez vite, comme reboucher



un nid de poule, l' élu qui est « à portée de baffes », c'est le maire ! Le Grand Reims est, d'une certaine manière, une coopérative de communes et elle se doit de répondre de façon rapide aux élus. Je veux vraiment axer ma présidence sur cette réactivité.

C'est pourquoi nous allons lancer une plateforme « Grand Reims Services » et mettre à disposition des communes des moyens nouveaux comme des balayuses, Manitou, barnums, barrières et sonos pour les événements municipaux. Mais nous allons aussi expérimenter, dans un ou deux pôles territoriaux, la mise en place d'une équipe de deux agents disposant d'une camionnette pour réaliser les petits travaux d'entretien, sans pour autant faire redondance avec les services municipaux.

De la même manière, je pense qu'il est impératif de renforcer le fonds de soutien aux investissements communaux, en doublant son montant et en accordant deux dossiers par

commune. Je souhaite aussi élaborer un « Guide des aides du Grand Reims », répertoriant l'intégralité des aides à destination des communes, du grand public et des entreprises. »

Allez-vous modifier le fonctionnement du Grand Reims ?

« La gouvernance du Grand Reims reste la même. Cependant, je souhaite m'appuyer sur le travail d'équipe. Les vice-présidents ne sont pas des adjoints au maire, ils ont été élus sur leur propre nom. Les conseillers communautaires délégués doivent aussi prendre toute leur place. C'est vraiment un travail d'équipe. Il faut fluidifier l'information sur nos actions, nos dossiers. Je souhaite que les maires soient informés de chaque dossier, aux côtés des vice-présidents. C'est eux qui sont en contact direct avec la population ! »

* Schéma de Cohérence Territoriale Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH).

206
conseillers
communautaires
issus des 9 pôles
territoriaux

60
membres du Bureau
pour étudier
chaque décision
dont

14
vice-présidents

1
président

Janvier 2017 >
Création du Grand Reims

Juin 2021 >
Approbation du Projet de
territoire

Janvier 2023 >
Création de la marque
d'attractivité Reims Legend'R

Septembre 2023 >
Redimensionnement du réseau
de transport



ELECTIONS

Une équipe de 14 vice-présidents

**Alain TOULLEC**1^{er} vice-président
Maire de RILLY-LA-MONTAGNE**Katia BEAUJARD**2^e vice-présidente
Maire de HERMONVILLE**Jean-Pierre FORTUNÉ**3^e vice-président
Maire de TINQUEUX**Anne DESVERONNIÈRES**4^e vice-présidente
Maire de POMACLE**Pierre GEORGIN**5^e vice-président
Maire de CHAMPIGNY**Francis BLIN**6^e vice-président
Maire de TRIGNY**Nathalie MIRAVETE**7^e vice-présidente
17^e Adjointe au Maire de REIMS**Alain WANSCHOOR**8^e vice-président
Maire de BÉTHENY**Pascal LORIN**9^e vice-président
Maire de AUBERIVE**Patricia DURIN**10^e vice-présidente
Maire de LHÉRY**Patrick BEDEK**11^e vice-président
Maire de CERNAY-LES-REIMS**François MOURRA**12^e vice-président
Maire de VANDEUIL**Mario ROSSI**13^e vice-président
Conseiller municipal de REIMS**Guy RIFFÉ**14^e vice-président
Maire de ISLES-SUR-SUIPPE

Le Bureau communautaire

Un Bureau communautaire, rassemblant 45 élus aux côtés du président et des vice-présidents, a aussi vocation à étudier les grands dossiers et à préparer les propositions qui seront votées par le Conseil communautaire. Sa composition assure une répartition équilibrée des sièges entre les territoires du Grand Reims : 3 élus pour le Tardenois ; 4 élus pour le Nord Champenois, Rives de la Suippe, Vallée de la Suippe ; 5 élus pour les territoires Beine Bourgogne, Champagne Vesle, Fismes Ardre et Vesle, et Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims ; 25 élus pour Reims Métropole.

PLAN PLUIE

Vive l'infiltration des eaux !

Le Plan Pluie impose l'infiltration à la source des eaux pluviales. Quartier Jaurès, à Reims, plusieurs solutions ont été mises en œuvre pour réduire le ruissellement urbain et permettre une meilleure infiltration en cas d'intempérie.

Depuis 2021, le quartier Jean-Jaurès a fait l'objet d'un plan d'actions pour améliorer son niveau de protection contre les inondations. Des chantiers permettant l'infiltration, le stockage et la réutilisation des eaux de pluie ont été menés en coordination avec le Plan Pluie du Grand Reims, et en parallèle des programmes de travaux publics déjà actés.

Première innovation : une chaussée réservoir constituée d'une structure infiltrante en cailloux a été finalisée il y a un an environ, rue Ruinart de Brimont. Ces derniers mois, deux bassins de stockage infiltrants de 800 m³ au total ont été creusés sous le square Chevrier et le futur parvis de l'église Saint-André. Enfin, les cours des écoles Gerbault et Prieur de la Marne ont été désimperméabilisées et végétalisées.

Sur tout le quartier, grâce à un ensemble de chantiers publics et privés, le ruissellement d'un volume d'eau de 5 600 m³ est désormais évité, tout en rendant le cycle de l'eau plus naturel. A la clé ? La recharge directe des nappes phréatiques, une qualité de l'eau préservée ou la réduction des îlots de chaleur !

4 400 m² de surfaces désimperméabilisées

Les bassins de stockage en Structure Alvéolaire Ultra Légère (SAUL) du parvis de l'église Saint-André sont enterrés et déconnectés du réseau pour limiter les risques de débordement sur la voie publique.





TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des aides pour améliorer la chaleur au coin du feu

Un chauffage au bois performant diffuse une chaleur plus économique et écologique ! Jusqu'en 2027, le Grand Reims, avec le dispositif Fonds Air Bois, accompagne financièrement le renouvellement des anciens dispositifs par des appareils labellisés Flamme verte ou équivalents.

Se chauffer au bois, ce n'est pas seulement profiter d'une belle lueur flamboyante. C'est aussi consommer une énergie renouvelable. Attention cependant ! Une mauvaise combustion, due à des appareils mal-entretenus ou trop âgés, engendre l'émission de particules fines nocives pour la santé et aggravant la pollution atmosphérique.

Éligibilité

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, ou bien usufruitier d'une résidence principale située dans le Grand Reims ? La première case est cochée ! Si vous possédez un chauffage au bois à foyer ouvert ou fermé antérieur à 2002, le remplacement de votre appareil, après destruction de celui-ci, peut être financé à hauteur de 1 200 €. A la place, optez pour un poêle à bûches ou à granulés doté d'un foyer fermé avec insert ou d'une cuisinière équipée d'un bouilleur ! Pour financer votre projet, le Fonds Air Bois du Grand Reims peut se cumuler



© Adobe Stock

Jusqu'à 500 appareils subventionnés chaque année, pendant quatre ans.

avec d'autres aides publiques, à condition de ne pas dépasser 80 % du coût total hors taxe.

> [Formulaire à télécharger sur \[www.grandreims.fr\]\(http://www.grandreims.fr\), rubrique aides au logement.](#)

Ecologie rime avec économie

15 %, c'est le rendement de chaleur d'une cheminée ouverte. Au contraire, les poêles et inserts à bûches montent jusqu'à 90 % d'efficacité et ceux à granulés à 98 % ! Les appareils performants consomment également cinq fois moins de bois. Remplacer ces anciens dispositifs présente donc de nombreux bénéfices, du gain de confort aux économies en passant aussi par le respect de l'environnement ! La mauvaise combustion du bois représente 52 %* des émissions annuelles de particules fines sur le Grand Reims. Profiter du Fonds Air Bois, c'est contribuer à atteindre l'objectif de la collectivité de diviser par deux ses émissions d'ici 2030.

*Source : Atmo Grand Est 2022

52 %
d'émissions
de particules fines
dues à la mauvaise
combustion du bois

1 200 €
d'aides par
le Grand Reims

COLLECTE

Transformez vos déchets alimentaires en engrais naturel !

Le compostage des biodéchets est devenu obligatoire au 1^{er} janvier, chaque particulier doit donc bénéficier de solutions de tri à proximité de chez lui. Le déploiement des bornes d'apports volontaires en zone urbaine complète les alternatives proposées aux habitants des communes rurales.

Plus de 2,6 tonnes de biodéchets sont désormais collectées chaque semaine. C'est cinq fois plus qu'en septembre 2023. Une croissance fulgurante expliquée par les points d'apports volontaires qui fleurissent sur le territoire urbain du Grand Reims. 175 conteneurs - 530 d'ici courant 2025 - sont déjà répartis à Reims, Cormontreuil, Bétheny, Tinquieux, Saint-Brice-Courcelles et Bezannes. Les

habitants des zones rurales bénéficient eux aussi d'alternatives. Les Grands Rémois disposant d'un espace extérieur peuvent recevoir gratuitement un composteur individuel. Il suffit pour cela de participer à un atelier d'initiation au compostage ou d'obtenir le certificat de réussite de la formation disponible en ligne. Plus de 1 600 composteurs ont été offerts en 2023 ! Autre possibilité pour les logements collectifs : le composteur partagé. Le groupe de riverains volontaires désigne deux référents et bénéficie de l'installation d'un compos-

teur sur l'espace public à proximité. La mise en place et le matériel sont fournis par le Grand Reims, tandis que le respect des consignes est assuré par les référents.

> Informations et inscriptions sur www.grandreims.fr rubrique gestion des déchets.



En application de la loi de 2020 sur le gaspillage alimentaire, les particuliers et les entreprises doivent effectuer un tri à la source.

Composteur ?

Dans les composteurs, attention à équilibrer les apports entre les déchets humides/azotés (épluchures par exemple) et les déchets secs/carbonés (feuilles mortes) afin d'obtenir un bon compost. Mélangés, ceux-ci deviennent ensuite de l'engrais à épandre dans les champs, dans son potager ou même dans les pots de fleurs !

> Composteur individuel offert à l'issue d'un atelier

✓ ON ACCÉPTE



RESTES DE REPAS : OS, VIANDES, POISSONS, PRODUITS DE LA MER, RIZ, PÂTES, COQUILLES D'ŒUFS



ÉPLUCHURES, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS



PAIN, PÂTISSERIES ET CÉRÉALES



MARCS DE CAFÉ ET SACHETS DE THÉ



SACS PLASTIQUES MÊME LES SACS DITS COMPOSTABLES



EMBALLAGES, FILMS PLASTIQUES ET CAPSULES DE CAFÉ



MOUCHOIRS, PAPIER ESSUIE-TOUT ET SERVIETTES EN PAPIER BLANC



LAITAGES



PETITS DÉCHETS VERTS : FLEURS FANÉES, ENTRETIENS DE JARDINIÈRES



ALIMENTS NON-CONSOMMÉS ET NON EMBALLÉS



CENDRES, LITIÈRE ANIMALE



DÉCHETS VERTS DU JARDIN

✗ ON N'ACCÉPTE PAS



MOBILITÉ VERTE

Pas de tracas, les bornes sont là !

Avec l'augmentation croissante des véhicules électriques et hybrides, le nombre d'infrastructures de recharge s'intensifie. Le Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) planifie ce déploiement jusqu'en 2035 !

Adopté en septembre 2023, le SDIRVE a été conçu par le Grand Reims et le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) après une phase d'état des lieux, afin d'anticiper les besoins et imaginer le déploiement de bornes sur l'ensemble du territoire.

A l'heure actuelle, on compte 39 sites de rechargement publics : 18 à Reims (6 en parcs de stationnement et 12 en parkings ouverts) et 21 sur le Grand Reims couvrant 18 communes, hors de la ville-centre. L'ensemble représente 78 prises de recharge.

Déploiement public et privé

En 2025, l'offre totale devrait compter 942 points de charge, dont 824 « normaux » et 118 « rapides » sur l'ensemble du territoire. Le SDIRVE régit en effet le déploiement de bornes sur le



Le parc de véhicules électriques doit progresser annuellement de 26 % selon les projections.

domaine privé, largement majoritaire. Les bornes installées sur les parkings des cinémas ou des hypermarchés vont continuer à fleurir crescendo dans les mois à venir. Ce schéma donne accès à une prise en charge de 75 % du coût de raccordement pour toute infrastructure de recharge qui y figurera, jusque fin 2025. Estimé à 4 200 à échéance 2035

(tous espaces confondus), le besoin en bornes de rechargement s'avère plus important en zone urbaine. Cependant, le SDIRVE prévoit aussi l'installation de nombreuses bornes sur l'ensemble des pôles du Grand Reims. Un travail est fait en ce sens avec les municipalités.

> Pour localiser la borne la plus proche : www.grandreims.fr rubrique « Se déplacer »



COPROPRIÉTÉS

Accélération des rénovations énergétiques

Place aux travaux pour une vingtaine de copropriétés ! Après des phases de conseils et d'études orchestrées par la SEM Oktave, des travaux de rénovation énergétique seront menés dans près de 800 logements durant l'année 2024. Isolation des murs par l'extérieur, remplacement des VMC, isolation des combles..., ces travaux permettront un gain énergétique significatif et donc, in fine, des économies pour les occupants.

A l'échelle du Grand Reims,

103 copropriétés sont engagées dans la démarche, a minima au stade de conseil. La société d'économie mixte Oktave, soutenue par le Grand Reims, offre cette phase de conseil. Elle peut également accompagner les groupes de résidents étape par étape dans leur démarche, jusqu'aux aides financières à solliciter. Celles-ci sont déclenchables à partir de 35 % de gain énergétique projeté.

> Pour vous accompagner dans votre démarche : www.oktave.fr / 08.05.38.34.83

CENTRE DE TRI

Les travaux sont lancés à Trivalfer

Les travaux ont démarré au centre de tri du Grand Reims à la mi-janvier. Ils doivent permettre la modernisation du site ainsi que l'absorption de l'afflux important des plastiques collectés depuis l'extension des consignes de tri.

Après les étapes de terrassement, les travaux de gros œuvre démarrent pour une durée de 4 mois. Le chantier, estimé à 19 millions €, est programmé sur une durée de 18 mois, soit une livraison complète en septembre 2025. Durant cette période, aucune visite de site ne sera possible. En revanche, le centre de tri, situé rue du Val Clair, restera en activité, sans période d'arrêt, et avec maintien des emplois.

Couplés à l'ajout de technologies de pointe, ces travaux permettront d'absorber le nouvel afflux de plastiques collectés depuis l'extension des consignes du 1^{er} janvier 2023, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des équipes.

> **Un nouveau parcours de visite sera aménagé pour passer de 7 000 à 14 000 visiteurs annuels.**



L'afflux d'emballages rend les travaux obligatoires.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BILAN CARBONE : 3 COMBATS PRIORITAIRES

Au-delà des émissions de gaz à effet de serre liées à leurs activités et à la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, la ville de Reims et le Grand Reims contribuent à faire baisser les émissions de CO₂ des habitants à travers les politiques publiques mises en place. Les modes de transport, le réseau de chauffage urbain et le recyclage des déchets sont les trois champs d'actions principaux pour aider les administrés à être plus vertueux. De grands projets comme le déploiement des bus à haut niveau de service ou les solutions de tri des déchets y contribuent.

Transport
Chauffage
déchets

Pour des achats publics plus vertueux

Le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) définit les orientations de la ville de Reims et du Grand Reims en matière d'achat public. Composé de 35 fiches actions, il vise notamment à faciliter les démarches d'achat aux TPE / PME ou l'insertion de tous les publics vers l'emploi. Adopté en septembre 2023, le SPASER couvre la période 2023-2025. Le 11 mars, tous les acteurs se retrouveront pour une journée consacrée à l'économie sociale et solidaire dans les marchés publics.



Vélo, bus, tram... vive la multimodalité !

Une nouvelle ère de la mobilité, à la fois attractive et surtout plus accessible pour les habitants en milieux ruraux et urbains, a débuté en janvier avec la création du réseau Grand Reims Mobilités. Objectif : proposer une offre de transport structurée à moins d'un kilomètre de tous les habitants du Grand Reims.



Grand Reims Mobilités, c'est l'extension géographique du réseau à l'échelle des 143 communes de la Communauté urbaine. Jusqu'ici l'ex-réseau Citura ne desservait que les 16 localités de l'ex-Reims métropole. Dès septembre 2024, toutes les communes du territoire seront reliées entre elles que ce soit via des lignes de bus express, du Transport à la Demande ou du covoiturage. Depuis janvier, de nouveaux services de transport à la demande (TAD) en nocturne à Reims et dans les zones d'activités sont déjà venus enrichir le réseau. Le tramway B a doublé sa fréquence les jours de

semaine (hors vacances), desservant ainsi la gare Champagne TGV toutes les 10 à 15 minutes. Au printemps, 800 vélos en location longue durée (de 1 mois à 1 an) vont être proposés aux habitants du Grand Reims. La multimodalité est le cœur de la refonte de ce vaste réseau. Car pour laisser la voiture au garage, et faire des économies, encore faut-il trouver une solution de proximité adaptée à chaque besoin ! Grâce à un catalogue étendu de solutions de mobilité, les perspectives de déploiement prévoient la division par trois des gaz à effet de serre.

L'ambition de rendre le réseau plus performant

Le Conseil communautaire a résilié au 31 décembre 2023 le contrat qui devait le lier jusqu'en 2041 à la société d'actionnaires MARS, ex-exploitante de Citura. L'accord voté en décembre dernier a fixé l'indemnité de résiliation à 23,5 M €, correspondant pour 21,6 M € au rachat des biens : bus, poteaux d'arrêt, dépôt... Une page se tourne, le nouveau contrat prend la forme d'une délégation de service public conclue pour 6 ans ! C'est le groupe Transdev qui a été retenu grâce à l'avantage économique global de sa proposition. Le nouvel exploitant du réseau, désormais baptisé Grand Reims Mobilités, est Transdev Grand Reims. Il s'engage dans une démarche de société à mission, dans laquelle est mis en place un comité constitué, entre autres, de salariés et de représentants du Grand Reims.

+ 14 %
d'extension
du réseau urbain

+ 200 km
de lignes rurales

5
zones de transport
à la demande
de proximité





C'est nouveau, les vélos en location !

Quand ? En mai

800 vélos seront mis en location longue durée auprès des Grands Rémois d'ici quelques semaines. Chacun pourra trouver dans cette nouvelle flotte, un vélo adapté à son besoin : mécanique, électrique, pliant, cargo, longtail (c'est-à-dire un «vélo à longue queue» pour un usage polyvalent). Sacoches ou sièges enfants seront aussi proposés en complément, selon le temps de l'engagement pris (de 1 mois à 1 an). Le vélo peut être une solution adaptée pour rejoindre une école ou un commerce. Relier une halte gare ou les arrêts de bus des lignes express sera facilité via des stationnements dédiés. Un service de consigne doit même voir le jour en 2025. Les abonnés du réseau bénéficieront d'un tarif réduit. Comment réserver votre nouveau vélo ? A partir du mois de mai, en ligne, à la future Maison des Mobilités ou via l'agence mobile de Grand Reims Mobilités. Après avoir fourni les pièces justificatives, le lieu et l'horaire de livraison sont à définir pour récupérer le vélo retenu près de chez soi, lors d'une permanence de l'agence mobile ou chez un des partenaires relais. Bien sûr, des conseils de prises en main et de sécurité seront dispensés et un suivi réalisé pendant toute la durée de la location.

La communauté des covoitureurs s'agrandit

Quand ? Depuis 1 an

L'offre de transport en milieu rural s'est dotée à l'automne 2022 du service de covoiturage Covoit'ici qui compte plus de 1 000 usagers actifs. Le service de covoiturage du Grand Reims, opéré par Ecov propose des lignes organisées autour d'arrêts comparables à des arrêts de bus, dans la Vallée de la Suippe, le secteur de Witry-lès-Reims et le Tardenois. Ces lignes desservent la périphérie rémoise et offrent des temps d'attente moyens inférieurs à 5 minutes. Le service présente de nombreux avantages : il est sans réservation et donc sans contrainte, tout en étant gratuit pour les passagers et indemnisé pour les conducteurs ! Répondant à des objectifs d'accessibilité et de report modal, les inscriptions à Covoit'ici Grand Reims connaissent une croissance de 23 % par trimestre depuis le lancement, et le service ambitionne de s'ancre durablement dans le paysage rémois. À ce titre, il intégrera en septembre le réseau Grand Reims Mobilités pour être déployé à l'échelle du réseau de la Communauté urbaine.

> www.covoitici.fr



Sept nouvelles lignes express

Quand ? Septembre

Le réseau des lignes express s'étoffe lui aussi ! Sept lignes circuleront à partir du mois de septembre à une fréquence de 45 à 60 minutes, en plus des lignes de transport scolaire. Les communes seront dotées de plus de 200 km de lignes. L'offre rurale va passer d'environ 500 000 km parcourus par an à 2,2 millions, soit une augmentation de 291 % ! Les bus disposeront de racks à vélos, d'une place pour fauteuil roulant par véhicule et du wifi à bord. Une tarification unique est prévue sur ce réseau unifié et simplifié : un ticket unitaire à 2 € et à partir de 2025, un ticket intermodal à 4 € permettant également d'utiliser le TER sur le périmètre du Grand Reims. Dès ce printemps, une ligne à vocation touristique, remplacée par un TAD le reste de l'année, fera son apparition entre la gare Champagne TGV et Verzy : la première ligne permettant de rejoindre la Montagne de Reims !



Un transport à la demande entre toutes les communes

Quand ? Septembre

Un transport à la demande (TAD) de proximité sera mis en service en septembre prochain. Il desservira tout le Grand Reims (hors du réseau urbain), soit 127 communes. Ce système de transport à la carte, déjà existant dans certains pôles, se trouve renforcé grâce à cinq nouveaux secteurs ruraux connectés. Il relie directement les communes entre elles et au bourg-centre de proximité. Ce service sera accessible avec l'ensemble des titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités, sous réserve de validation à bord. A noter que depuis le début d'année, le service TAD a déjà été renforcé. Deux nouveaux secteurs d'activités et d'emplois sont desservis : Farman / Croix-Blandin et Pomacle / Bazancourt. Depuis janvier, le service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite Tréma a aussi intégré le réseau Grand Reims Mobilités et dessert deux nouvelles communes (Witry-lès-Reims et Thillois), au-delà du périmètre historique des 16 communes de l'ex-Reims Métropole.

> **Le service de réservation est accessible d'1 mois à 30 minutes avant le trajet, en ligne sur grandreims-mobilites.fr ou via l'application MyMobi. Il permet aussi de visualiser votre véhicule TAD à l'approche.**

A partir de la rentrée 2024...

Je suis étudiant, j'habite à Boulton-sur-Suippe et je vais en cours à la Fac des Sciences. Je réserve un Transport à la Demande que je prends à l'arrêt Boulton-sur-Suippe. Il m'emmène à l'arrêt Bazancourt Gare où j'effectue une correspondance avec la ligne Express 3 jusqu'à l'arrêt Cimetière de l'Est. Sur ce pôle d'échanges, je prends un bus et je descends à l'arrêt Faculté des Sciences, à proximité de ma Fac.

✓ Coût de mon abonnement mensuel : 20 € (contre 123 € en voiture)

✓ Temps de trajet total : 40 minutes



Nouvelles mobilités nouvelles infrastructures

Pour faciliter les changements d'habitudes, le Grand Reims développe de nouvelles infrastructures en faveur des mobilités de demain !



1 Vive les modes actifs !

Parce que le vélo est un mode de transport économique, respectueux de l'environnement et bon pour la santé, le Grand Reims poursuit le déploiement de son schéma cyclable. Des travaux ont par exemple été réalisés en septembre pour réhabiliter un chemin partagé entre piétons, cycles et engins agricoles, et connecté à la bande cyclable entre Pargny-lès-Reims, Ormes et Tinquieux. La Communauté urbaine renouvelle aussi ses aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique. En 2023, 1 072 aides ont été versées.

> Dossier d'aide téléchargeable sur www.grandreims.fr



2 Nouvelle Maison des Mobilités

Elle ouvrira en avril, à proximité de la gare Reims-Centre, face à l'arrêt de tram et remplacera l'ex-boutique Citura de la rue Chanzy. En plus des guichets de réservation, il sera possible d'y retirer son vélo en location, par exemple. Rendez-vous sur place pour tout savoir sur les nouveaux abonnements et les combinaisons de trajets avantageuses sur le nouveau réseau ! Ce service central sera complété par une agence mobile qui assurera des permanences dans toutes les zones du Grand Reims.



3 Des parkings relais sécurisés

Laisser sa voiture en périphérie de ville et utiliser le réseau de transports urbains comportera bientôt plus d'avantages, comme les usagers du parking Robert Debré pourront l'expérimenter en février prochain. Livraison d'un panier de légumes ou d'un service de pressing ? La Conciergerie Solidaire sera sur place pour vous faciliter la vie. Les 438 places des trois parkings existants (Neufchâtel, Belge, Robert Debré) seront complétées en 2025 par trois parkings supplémentaires : secteurs Thillois, Cormontreuil et Max Rousseaux à Reims.

Grands travaux pour des bus innovants

Grands travaux en perspective à partir du mois de mars en vue de l'aménagement des **deux nouvelles lignes** de Bus à Haut Niveau de Service, des bus plus rapides circulant majoritairement sur des voies réservées. La première ligne couvre **15 stations** entre le Port Colbert (arrêt Belgique avec parking-relais) et le campus Moulin de la Housse (IUT), en passant par la gare de Reims, côté Clairmarais, l'axe Talleyrand-Chanzy-Gambetta (Voie des Sacres). Dans ce secteur, l'ouverture du chantier de fouilles sur la future Voie des Sacres doit débuter le 11 mars. L'axe Chanzy-Gambetta sera fermé à la circulation et **les bus déviés vers la rue du Barbâtre**. Les chantiers d'enfouissement de réseaux commenceront également d'ici un mois boulevard Charles Arnould et se poursuivront place Max Rousseaux et sur une partie de la rue Henri Midol jusqu'en avril. Des **restrictions de circulation** et de stationnement sont aussi à prévoir. En septembre 2025, le réseau Grand Reims Mobilités sera enrichi de deux lignes de bus à haut niveau de service.

2 lignes de bus à haut niveau de service



NOUVELLE FILIÈRE

Se former aux métiers du nucléaire

Le nucléaire est désormais enseigné aux 300 étudiants en Génie Civil en Construction Durable de l'IUT de Reims. Une première en France permettant de sensibiliser les jeunes à un secteur en recrutement.

1 00 000 emplois seront créés dans le secteur du nucléaire d'ici 10 ans ! C'est autant de jeunes qu'il faut former. Depuis novembre, les élèves du BUT Génie Civil en Construction Durable de l'IUT Reims-Châlons-Charleville, site de Reims, découvrent un nouvel enseignement dans leur formation : la Coloration Nucléaire. Ce module, co-construit avec l'Université des Métiers du Nucléaire, s'inscrit dans le cursus existant pour sensibiliser les futurs ingénieurs à ce secteur en reprise.

Débouchés garantis

A l'année, 20 heures sont allouées à la thématique alliant projets pédagogiques ou séminaires sur sites, comme la visite de la centrale de Chooz, dans les Ardennes.

Le BUT initial permettait déjà aux étudiants d'être opérationnels dans



Après 3 ans, les élèves du bachelor universitaire de technologie (BUT), accessible via Parcoursup, peuvent entrer dans le monde du travail ou poursuivre leurs études.

le domaine du nucléaire, mais celui-ci était alors moins exploré. L'objectif de l'acculturation au nucléaire est donc de les familiariser avec le secteur et les aider à s'y orienter professionnellement, au même titre que pour l'éolien et le solaire. La démarche s'inscrit dans le plan gouvernemental France 2030 visant la relance de l'énergie nucléaire.

Un nouvel enseignement en cohérence avec l'ADN de l'IUT, à savoir rendre employables les étudiants à la fin de leurs diplômes grâce à des formations répondant aux besoins des entreprises locales.

> Portes ouvertes à l'IUT, mardi 12 mars, à 17 h 30, campus Moulin de la Housse.

LOGEMENT

Résidence performante sur le campus Croix-Rouge



150 appartements individuels flambant neufs ont étoffé l'offre de logements étudiants du territoire, en septembre dernier. La récente résidence Crous La Muire, qui tire son nom d'un cours d'eau des environs, est idéalement située au cœur du campus Croix-Rouge. 141 logements individuels de 16 m², 8 accessibles aux personnes à mobilité réduite et un T3 dédié à un enseignant-

chercheur et sa famille sont meublés et équipés pour assurer le confort des locataires. Un confort qui passe aussi par la performance énergétique du bâtiment classé 3 sur une échelle de 4. Les étudiants profitent aussi de biens communs comme un parking en sous-sol, un abri à vélos, une salle d'étude et de convivialité ainsi qu'une laverie. Les loyers quant à eux oscillent entre 390 et 430 €.



SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES

Initial Expertise en pleine croissance

Initial Expertise conseille et accompagne sociétés, associations ou collectivités dans leurs projets de transition énergétique et de décarbonation. En cinq ans, plus d'une centaine de clients leur ont fait confiance !

Stéphane Flandre, fondateur et directeur général, se souvient, nostalgique, des débuts de l'aventure Initial Expertise en 2018. « Au départ, j'étais seul dans un bureau de 12 m². Aujourd'hui, nous sommes 21 salariés dans 260 m² de locaux. »

Faire gagner en efficacité ses clients sur leur consommation d'énergie, tel a toujours été le leitmotiv de ce Sparnacien d'origine et Rémois d'adoption. Parmi ses clients, on retrouve le CHU de Reims ou encore le Cabaret Vert. « Nous accompagnons également un acteur majeur du champagne. Nous préparons leurs sites d'exploitation à accueillir plusieurs centaines de véhicules de flottes électriques. »

Installation de panneaux photovoltaïques, mobilité électrique, modernisation des équipements électriques, voilà un échantillon du panel de solutions mises en place au cas par cas. « Nous proposons à tous nos clients un schéma directeur

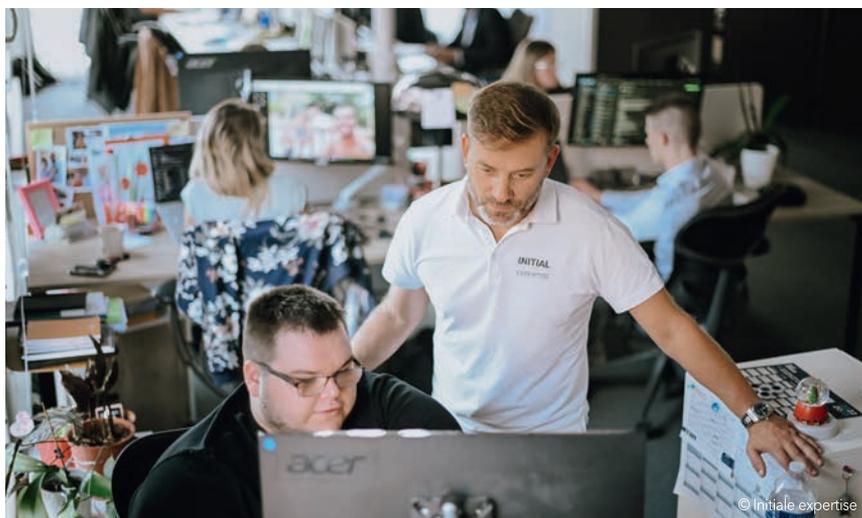
composé d'actions concrètes à mener sur 2 à 8 ans pour consommer mieux. Nous les accompagnons aussi dans la mise en œuvre de ces projets. »

Des gains financiers, mais pas que...

Face à l'augmentation du prix de l'énergie, la société - qui figure parmi les ambassadrices Légend'R - a vu son nombre de clients croître à grande vitesse. « Les structures ont pris conscience de l'importance d'engager une politique de décarbonation et une stratégie RSE pour la planète. Ce n'est pas une simple démarche financière. »

Incubée par Innovact et le Village by CA, Initial Expertise est installée depuis un an et demi au centre d'affaires Reims-Champigny. Une vingtaine de salariés supplémentaires sont envisagés d'ici 2026.

> www.initial-expertise.fr



Stéphane Flandre et ses équipes accompagnent, par exemple, la Cartonnerie, afin d'améliorer la performance énergétique de la salle de concert rémoise.

Joyeux annivers'R à Reims Légend'R

Reims Légend'R souffle sa première bougie ! 15 Cafés Légend'R pour mieux connaître, 4 ateliers thématiques pour réfléchir collectivement, 4 conférences des Entretiens de Reims, une fresque du climat pour comprendre, ou encore 3 Aft'R Works pour réseauter... Les chiffres témoignent d'une année très active pour les désormais 600 ambassadeurs Légend'R issus de tout le Grand Reims.

En 2024, la marque d'attractivité du territoire poursuit son déploiement. Au programme : le développement du réseau des partenaires, l'accompagnement des acteurs du territoire dans leur projet ainsi que le rayonnement de la destination pour continuer d'attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux visiteurs, de nouveaux étudiants, de nouveaux talents.

L'industrie en marche

La candidature du Grand Reims intègre le programme Territoires d'industrie 2023-2027. Relancé par le Gouvernement en mai dernier, ce plan de reconquête industrielle par les territoires est doté d'une nouvelle enveloppe de 100 millions €. La Communauté urbaine, déjà participante en 2019-2022, a réalisé plusieurs actions, dont une étude sur la plateforme industrielle Pomacle-Bazancourt et la création d'une association regroupant les entreprises de ce secteur pour conforter le développement des activités en bioéconomie. Pour cette deuxième phase, le Grand Reims et ses partenaires territoriaux se fixent quatre axes de travail : l'innovation, le développement des compétences et la formation, l'environnement et l'économie circulaire, et enfin l'attractivité.

PARC D'ACTIVITÉS

Le Parc de la Malle affiche presque complet

Avec une demi-douzaine de chantiers en cours, une nouvelle dynamique se prépare pour cette zone de 22 lots qui a fêté ses dix années d'existence en mai 2023. Un dernier lot d'un hectare est toujours à vendre.

Situé au nord de Saint-Brice-Courcelles, le parc d'activités est dédié à l'industrie, à l'artisanat et aux services. Avec six chantiers engagés depuis l'été 2023, il opère actuellement sa mue. BVI Invest, promoteur belge, crée 22 unités locatives et propose à la vente une superficie minimale de 130 m². Ces cellules seront disponibles à la rentrée 2024. L'entreprise PFC Isolation, qui emploie 20 personnes, s'installera sur une parcelle de 2 300 m² à la fin du premier trimestre. La société EG+, rassemblant un conglomérat d'acteurs de la construction, programme son implantation durant l'été sur 3 700 m². Une partie de la « Parcelle du Château », soit 1,3 hectare, sera occupée par ROC Façade et ses 26 employés. Livraison prévue pour l'été 2024 après neuf mois de travaux.



Les chantiers fleurissent sur la zone.

L'implantation de la centrale photovoltaïque du groupe Urbasolar se poursuit jusqu'au début de l'été. Enfin, le crématorium pour animaux - très attendu - sera créé dans le courant de l'année. De quoi dynamiser

un parc d'activités déjà occupé par 12 entreprises et apprécié pour sa proximité avec l'A26 et le boulevard des Tondeurs.

> Contact : 03.26.77.87.50 / reimsbusiness@grandreims.fr

REIMS BUSINESS

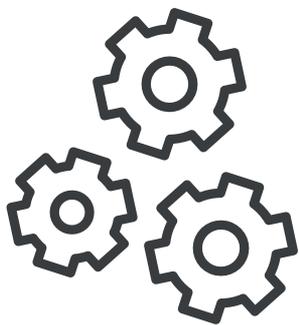
Coup de pouce aux TPE et PME

Vous êtes chef d'entreprise ? Plusieurs aides financières existent pour concrétiser vos projets. Les investissements immobiliers sont éligibles, d'autant plus s'ils s'inscrivent dans les filières stratégiques du Grand Reims : bioéconomie, santé, robotique industrielle et intelligence artificielle, tourisme et artisanat d'art. Cette aide, plafonnée à hauteur de 25 % de l'investissement, est de 100 000 € maximum. Les TPE et PME qui investissent pour améliorer leur capacité de production et leur

performance énergétique, peuvent aussi bénéficier d'un coup de pouce. L'aide peut atteindre 30 % du montant investi et s'élever jusqu'à 15 000 €. Enfin, pour les commerçants et artisans hors de l'agglomération rémoise, l'aide en cas de service supplémentaire apporté à la population correspond à 30 % de l'investissement (plafonné à 10 000 €).

> Dépôt de dossiers auprès de Reims Business conseillé avant le 15 mars
Contact : 03.26.77.87.50
reimsbusiness@grandreims.fr





Portail Familial

pour vous simplifier

Un futur Portail Familial va permettre aux parents d'effectuer leurs démarches en ligne pour les accueils gérés en régie par le Grand Reims. Après une phase pilote prévue sur mars et avril, il sera disponible pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Nouveauté à venir pour les parents afin de faciliter leurs démarches ! Un guichet unique numérique appelé Portail Familial permettra de procéder aux inscriptions à la cantine, aux temps périscolaires, aux temps extrascolaires et même dans les crèches publiques. Il va voir le jour d'ici à la prochaine rentrée et concerne les accueils gérés en régie par le Grand Reims.

Une phase pilote de plusieurs semaines est prévue au printemps pour les sites péri et extrascolaires des pôles Tardenois et Rives de la Suippe. Ce test grandeur nature permettra d'affiner les derniers réglages en conditions réelles. La plateforme est prévue pour être opérationnelle dès le mois de juin à l'ensemble des accueils péri et extrascolaires après juin, période d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025.



2 400 familles ont bénéficié des accueils périscolaires matin et soir durant l'année 2022-2023.

Zoom

Le périscolaire

Présent sur l'ensemble des 8 pôles territoriaux ruraux, l'accueil périscolaire est assuré, à partir de 7 h 30 le matin jusqu'à 18 h 30 le soir, dans la majeure partie des sites. Ceux-ci sont gérés soit directement par le Grand Reims, soit par des associations. Pour les sites gérés en régie qui accueillent 3 138 enfants, une harmonisation tarifaire est prévue dès la rentrée 2024. Il existe aujourd'hui 50 tarifs différents pour les accueils du matin et du soir, et près de 40 pour le mercredi ! Les nouveaux tarifs seront calculés selon le quotient familial. Ils s'échelonneront de 0,53 € à 0,94 € la demi-heure pour les accueils du matin et du soir, et de 3,50 € à 5,50 € pour la demi-journée du mercredi.

Et pendant les vacances ?

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) gérés par le Grand Reims vont connaître une harmonisation tarifaire basée sur le quotient familial. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces accueils verront leurs tarifs s'échelonner de 3,50 à 5,50 € (pour la demi-journée) et de 7 à 11 € (à la journée), sans inclure la pause méridienne. Ils proposeront toujours des activités ludiques et diversifiées durant les petites et grandes vacances scolaires.

les : er le quotidien !



Le Grand Reims gère les écoles dans les **124 communes** du territoire qui lui en ont délégué la compétence. Les **19 communes** restantes (celles de l'ex-Reims Métropole, Gueux, Muizon et Les Mesneux) conservent leur propre fonctionnement.




4 405
cantiniers


6 380
élèves


3 138
enfants
en périscolaire

Des cantines responsables

Avec 69 % de cantiniers, soit 4 405 élèves, la restauration scolaire tourne à plein régime dans les 34 sites dédiés gérés par le Grand Reims. Une révision des tarifs, harmonisés depuis le 1^{er} janvier 2023 et basés sur le quotient familial, sera effectuée à la rentrée 2024 avec une hausse allant de 0,01 à 0,03 € par repas. Toujours axée sur la sensibilisation et la découverte pour les enfants, la restauration scolaire continue sa politique anti-gaspi avec l'utilisation de produits locaux et durables. Les aliments non utilisés sont déposés à la Banque Alimentaire et le tri des biodéchets s'effectue désormais chaque semaine avec la société Agricyclage.



Katia Beaujard,

vice-présidente déléguée aux affaires scolaires et petite enfance

Nous devons veiller à ce que notre nouvelle politique tarifaire reflète une approche équitable et équilibrée, tout en tenant compte, autant que possible, des spécificités de chaque territoire. L'objectif du Portail Familles est quant à lui de simplifier la vie des familles, permettre de réserver en ligne les accueils et conserver les renseignements d'inscription d'une année sur l'autre.

C'est pour quand ?

Les dates clés

- ▶▶▶ **Printemps 2024 :**
Test du Portail Familles pour les pôles Tardenois et Rives de la Suippe
- ▶▶▶ **Juin 2024 :**
Mise en place du Portail Familles sur l'ensemble du territoire
- ▶▶▶ **Rentrée 2024 :**
Harmonisation des tarifs des accueils périscolaires et extrascolaires gérés par le Grand Reims



RECONVERSION

Changement de format pour les Studios de Reims

Chérif, Double je, Le Code, Machine... Après les séries télé, la liste des productions tournées depuis 2018 sur l'ex-BA 112 va s'allonger dans les prochaines années. S'allonger et se diversifier grâce à la construction de nouvelles infrastructures qui répondront aux standards du cinéma.

Les industries du cinéma et de l'audiovisuel ont besoin d'espace. Et de l'espace, il y en a sur l'ex-BA 112 à Bétheny. Les Studios de Reims, gérés par Terralab Solutions, exploitent une partie des installations laissées derrière elle par l'Armée de l'air, où ils accueillent des équipes de tournage pour la télévision. Pour changer d'échelle, des investissements sont nécessaires afin d'augmenter la surface des plateaux. Ils vont être entrepris dans le cadre de « La Grande fabrique de l'image », appel à projets lancé par la France qui vise le premier rôle européen dans ce secteur en croissance.

Proximité avec Paris

Alain Wanschoor, maire de Bétheny et vice-président du Grand Reims : « La proximité avec Paris et la présence sur le site de vastes hangars sont

particulièrement intéressantes pour la profession en termes de coûts et de capacité opérationnelle. Le Grand Reims, lui aussi, a un intérêt à voir se développer sur son territoire cette activité qui va générer du développement économique, des emplois et de la formation dans les métiers de l'image. » Aux côtés du Grand Reims, Bétheny accompagne ce projet qui va nécessiter une modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Le saviez-vous ?

En matière de studios de tournage, les retombées économiques directes ou indirectes pour un territoire (emplois, hôtellerie, restauration, commerces, tourisme...) sont estimées à 7,60 € pour 1 € investi dans un tournage.

La chasse aux micropolluants se poursuit

Présents en faible concentration mais engendrant des effets dévastateurs. Voilà ce qui définit les micropolluants, ces molécules retrouvées dans les eaux usées issues des activités industrielles, artisanales ou domestiques. De bons gestes au quotidien permettent d'atténuer le rejet de ces résidus nocifs : déposer en pharmacie les médicaments non utilisés ou périmés, privilégier les produits naturels et facilement biodégradables... Réaliser ses produits d'entretien et cosmétiques apporte aussi des gains financiers et environnementaux. Majoritairement rejetés par les particuliers, ces micropolluants finissent leur parcours en rivières ou nappes phréatiques. Les stations d'épuration ne pouvant traiter ce problème, agir à la source est donc, pour le moment, la seule solution.

> S'informer sur les bons gestes : www.eau.grandreims.fr rubrique particuliers/documents à télécharger



En plus des studios intérieurs, des scènes sont également tournées en extérieur.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Passeport pour demain, actions d'aujourd'hui

Accompagner et informer sur les comportements vertueux à adopter, tel est le rôle du dispositif « Passeport pour demain » ouvert à tous les habitants. Engagé dans la démarche, Frédéric nous raconte ce qui l'a intéressé, et ce qu'il en retient...

A quel atelier avez-vous participé et pourquoi ?

« Je me suis inscrit à l'atelier « Deux tonnes » en fin d'année dernière. Il a pour objectif de calculer son empreinte carbone et d'identifier les postes sur lesquels agir. Etant enseignant référent en développement durable, la transition écologique est forcément un sujet qui m'anime professionnellement et personnellement. J'ai cette volonté d'être acteur de mon quotidien. »

Cet atelier a duré une demi-journée...

« Oui, cela m'a permis de rapidement connaître les gestes du quotidien faisant baisser son empreinte carbone personnelle : changer son régime alimentaire, ses modes de déplacement, son mode de chauffage... Il permet également de comprendre la démarche engagée par le Grand Reims auprès des habitants. J'y ai appris l'existence d'une « fresque de l'alimentation » qui m'intéresse par la suite. Le volet collectif et la possibilité

de se mettre dans la peau d'un élu local ou d'un industriel sont également des points forts de l'atelier. »

Avez-vous un conseil pour ceux et celles qui souhaitent intégrer la démarche ?

« Adopter des petits gestes peut être très rapide au départ. Mais, il faut s'informer correctement afin de comprendre la problématique et agir en cernant l'intérêt de ces gestes. En leur donnant du sens, ils perdureront dans le temps. Amener les gens à cette prise de conscience est le plus compliqué. Les ateliers du Passeport pour demain peuvent y contribuer. Ils sont encore souvent fréquentés par des personnes déjà sensibles à la cause. Il faut aussi aller chercher ceux qui se sentent, de prime abord, moins concernés. »

> Intéressés ? Informations et calendrier des ateliers thématiques : grandreims.fr rubrique cadre de vie et environnement



Frédéric MOLLE, Rémois, enseignant ressource en éducation au développement durable

Temps forts mensuels à venir

De nombreux ateliers sur les secteurs de la transition écologique vont jaloner l'année 2024. Les thématiques du climat, de l'habitat et de l'eau seront traitées le temps d'une demi-journée respectivement en février, mars et avril. L'objectif de ces temps forts, libre et gratuits, est tout d'abord de fidéliser et d'augmenter crescendo le nombre de citoyens engagés dans la démarche. Ensuite, il s'agit de permettre à ces nouveaux « ambassadeurs » de promouvoir les pratiques vertueuses en sensibilisant à leur tour leur entourage. Le fameux effet boule de neige.

Le saviez-vous ?

Le Passeport pour demain représente une des 80 actions en faveur de la transition écologique prévues dans le cadre de la stratégie bas-carbone du Grand Reims. Les événements liés à la bannière « Terre de Jeux » des JO de Paris 2024, comme la Semaine olympique, début avril, ou le passage du relais de la flamme, le 30 juin, offriront l'occasion d'aller au-devant du grand public et d'informer sur les bons comportements.



ARCHÉOLOGIE

1944-1946

Les prisonniers oubliés

Un pan méconnu de l'histoire locale du XX^e siècle a refait surface à la faveur de plusieurs campagnes de fouilles menées depuis 2011 par le service Archéologie du Grand Reims, sur le secteur de la Husselle à Bétheny.

A lors que la 2^{de} Guerre mondiale approche de son terme, des prisonniers allemands et hongrois besognent dans les Docks Rémois réquisitionnés par l'US Army pour ses besoins logistiques. Quand ils ne sont pas au travail, ils vivent autour, dans des camps administrés par les Américains. Ni la ville de Reims ni les livres de référence n'ont gardé mémoire de ce chapitre. « *Ce fut une totale surprise, révèle Nicolas Garmond, responsable d'opération au service Archéologie. On pense tout savoir mais on se rend compte que, même sur des périodes récentes, on a encore à apprendre. Dès que nous avons sorti*

les premiers objets, nous avons fait des recherches dans les archives et même envoyé un historien aux Etats-Unis, mais trouvé peu d'informations. »

Témoignage d'un Polonais

Gourdes, monnaies, journaux, bouteilles de soda, ski, scooter, piquets de tente transformés en pipes, mine allemande recyclée en récipient... En faisant parler le matériau hétéroclite extrait du sol et en s'appuyant sur le témoignage d'un Polonais, acteur de cet épisode, l'équipe a néanmoins pu reconstituer la vie des quelque

17 500 prisonniers qui sont passés ici. Qui étaient-ils ? A quoi étaient-ils employés ? Comment les camps fonctionnaient-ils ? Ce récit est au cœur de l'ouvrage illustré *Les Prisonniers oubliés de Reims-Bétheny (1944-1946)* qui valorise l'enquête des archéologues. Reprenant et complétant les éléments déjà présentés au public lors d'expositions temporaires et au musée de l'Aéronautique locale à Bétheny, il constitue une première monographie importante sur le sujet.

> Editions Mergoïl - 151 p - Disponible sur commande en librairie ou sur les plateformes de vente en ligne.



Les découvertes des archéologues sont au cœur de l'ouvrage illustré *Les Prisonniers oubliés de Reims-Bétheny (1944-1946)*.

L'actu

près de chez vous



- 28 BEINE BOURGOGNE
- 29 CHAMPAGNE VESLE
- 30 FISMES ARDRE ET VESLE
- 31 NORD CHAMPENOIS
- 32 REIMS METROPOLE
- 33 RIVES DE LA SUIPPE
- 34 TARDENOIS
- 35 VALLEE DE LA SUIPPE
- 36 VESLE ET COTEAUX

143
communes

300 000
habitants

9 pôles
territoriaux



PÔLE BEINE BOURGOGNE

Des voiries adaptées au changement climatique

Deux grands axes traversant la commune de Pomacle ont fait l'objet de travaux de réfection de voirie en 2023. Banal ? Pas tant que ça, dans la mesure où des principes d'aménagement plus vertueux ont été introduits.

Connaissez-vous les chaucidous ?

Outre de longs plateaux surélevés en entrée de village et un tracé à courbes, Pomacle a fait le choix de « chaucidous » pour favoriser et sécuriser la circulation des modes actifs. Encore peu répandu dans les villages du Grand Reims, ce type d'aménagement routier est composé d'une voie centrale banalisée pour les véhicules motorisés et de deux couloirs latéraux où les cyclistes ont la priorité.

PÔLE BEINE BOURGOGNE

BP 27 - place de la Mairie
WITRY-LÈS-REIMS
03.26.49.72.85

Chaussées et trottoirs sont impactés par le dérèglement climatique. Ces revêtements ont tendance à amplifier la température telle qu'elle est ressentie par les habitants. D'où l'importance de faire évoluer leur conception pour les adapter aux conditions météo actuelles et atténuer le phénomène de surchauffe.

Les travaux récemment réalisés à Pomacle sur les RD 30 et RD 31 ont donné l'occasion de mettre en œuvre des techniques et des matériaux durables. Application de béton désactivé de couleur claire, infiltration des eaux pluviales, augmentation de la surface occupée par les végétaux via des bacs à plantes intégrés dans le trottoir... contribuent à lutter contre les îlots de chaleur et l'imperméabilisation

des sols. Un bureau d'études spécialisé est intervenu pour aider les élus dans la sélection d'essences économes en eau et capables de stocker plus efficacement le carbone.

« C'est un moyen de limiter notre empreinte et d'améliorer la qualité de vie des habitants, mais nous avons agi en même temps pour leur sécurité, avec la mise en place de dispositifs novateurs qui ont un réel effet dissuasif sur la vitesse. Depuis, on revoit les enfants circuler à vélo. » Maire de la commune, Anne Desveronnières était d'autant plus demandeuse qu'elle est vice-présidente du Grand Reims en charge de l'environnement et de la transition énergétique, et espère donner envie d'aller sur cette voie à d'autres maires avec qui elle est prête à partager son expérience.

PÔLE CHAMPAGNE VESLE

Replus

une pépète industrielle à Rosnay

L'entreprise Replus assoit son expertise dans un domaine industriel particulièrement technique. Sa production sur mesure nécessite aujourd'hui l'emploi de 15 personnes sur l'usine qui a connu plusieurs agrandissements.

Il y a sur le territoire du Grand Reims des pépètes industrielles dont on ne soupçonne pas toujours l'existence. Replus fabrique et commercialise des arbres expansibles pneumatiques destinés à l'industrie du déroulage et de l'enroulage des bobines. Pour doubler sa capacité de production, la société s'est installée à Rosnay en 2004. « Chaque commande est unique, et tout ce que nous produisons est entièrement réalisé sur-mesure », explique Erik Stebler, fils du fondateur. Créée en 1986 par Dominique Stebler, Replus est historiquement présente sur le marché de l'étiquette adhésive et sur celui de l'emballage et du conditionnement et, plus généralement, dans les secteurs industriels où sont utilisées des bobines jusqu'à 2 tonnes et 4 mètres. Il n'existe que trois fabricants français dans ce domaine ! Raison de plus pour que Replus, avec ses 15 salariés et ses 2,3 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit attentivement suivie par Reims Business. En effet, le Grand Reims vient

d'accompagner son développement informatique via l'investissement dans un logiciel de dessin industriel. « Nous fabriquons des produits complexes qui exigent beaucoup de travail de programmation et de réglages sur nos machines-outils », indique le président de cette société dont l'activité export représente 25 à 30 % du chiffre d'affaires.

Le saviez-vous ?

Les marchés visés par Replus sont essentiellement situés dans la zone euro, ainsi qu'en Angleterre. Actuellement, l'entreprise s'oriente vers les pays plus à l'Est de l'Union Européenne, où elle cherche des distributeurs, avec le concours de la CCI de la Marne. « C'est notamment le cas en Pologne, précise Erik Stebler, l'un de nos principaux clients, où le marché de l'agroalimentaire est très porteur. »

PÔLE CHAMPAGNE VESLE

18 rue du Moutier
GUEUX
03.26.03.69.29



La société Replus, qui vient d'acquiescer un nouveau logiciel de dessin industriel, emploie 15 salariés.



PÔLE FISMES, ARDRE ET VESLE

Clic'Zen, au bonheur de travailler

Implanté à Jonchery-sur-Vesle, le Clic'Zen s'établit comme un espace de co-working prisé. Grands groupes comme jeunes entrepreneurs s'y installent pour un séminaire, une journée de recrutement ou le temps de faire fleurir un projet. Dans une ambiance chaleureuse, comme à la maison.

7 jours sur 7
le service fonctionne
toute l'année

PÔLE FISMES ARDRE ET VESLE

BP 45 - 10 rue René Letilly
FISMES
03.26.83.06.60

Après 10 années passées dans les Antilles, Laetitia et Nicolas retrouvent les joies de la Champagne en 2021. Ils inaugurent Clic'Zen, vaste lieu de co-working sur réservation, en avril 2022, après 6 mois de travaux et de réflexions.

L'ensemble se compose de plusieurs espaces répondant à différents usages. Une grande salle de travail partagé, avec canapés et tables, peut recevoir entre 25 personnes (en configuration de travail) et 45 (en configuration de cocktail). Une salle de réunion peut en accueillir 15 autres. Enfin, trois bureaux plus intimistes, destinés à 2 à 4 personnes, complètent le tout.

« L'ADN du lieu est la convivialité », explique Laetitia. Avec sa cuisine partagée, son espace extérieur, sa salle de sieste et son espace café/

thé en accès libre, le Clic'Zen se veut accommodant. Les « Rendez-vous du Clic'Zen », organisés une fois par mois, complètent l'offre par une touche événementielle. Au programme : conférences et mises en situation sur une thématique définie par avance. Vient ensuite un temps de réseautage et un repas commun, pour créer de l'émulation entre tous les participants. Labellisé Tiers-Lieu Grand Est, le Clic'Zen a rejoint le réseau des ambassadeurs Légend'R en 2023. « C'était une volonté. Nous souhaitons montrer que de beaux projets pouvaient émerger localement. » Avec ses 50 co-workers réguliers et ses demandes émanant désormais de l'extérieur de la région, le Clic'Zen l'a prouvé.

> Informations et réservations :
www.leclitzen.fr

PÔLE NORD CHAMPENOIS

Une nouvelle presse de forge pour BHF

Denis Bardou et Christophe Hiegel, formés chez les Compagnons du Devoir, se sont associés pour proposer à leurs clients des réalisations à l'épreuve du temps, empreintes d'une esthétique contemporaine qui caractérise leur savoir-faire.

Une nouvelle presse de forge va prendre place cette année dans l'atelier Bardou Hiegel Ferronnerie (BHF), créé à Thil il y a 4 ans après de longs mois de travaux ! L'outil offrira un gain de temps, de puissance et de précision afin de compléter le savoir-faire manuel exercé par les deux artisans, experts dans la transformation des métaux. Dans le cadre de son soutien au tissu économique, et notamment aux petites entreprises, le Grand Reims va financer 20 % du montant de cet investissement productif qui s'élève à environ 6 000 euros.

BHF réalise une production diversifiée qui s'étend aussi à la création de ferronneries contemporaines. « Nous travaillons sur mesure, de façon artisanale, pour une clientèle à la recherche de qualité », explique Denis Bardou, Compagnon, passionné de ferronnerie d'art. Son associé, Christophe Hiegel, féru d'Art déco, est aussi tombé amoureux de la ferronnerie d'art en 2016 après une reconversion. « De la métallerie décorative à la forge contemporaine, en passant par la restauration de patrimoine, nous avons à cœur de démontrer que notre savoir-faire est financièrement accessible », assure Denis Bardou.

Associés depuis 2020

Denis Bardou et Christophe Hiegel tous deux serruriers-métalliers, ont associé depuis 2020 leurs compétences. Escaliers, rampes, menuiseries, portails, grilles ou verrières à destination du marché pour les particuliers. Terrasses, charpentes, passerelles, structures métalliques pour les professionnels...

PÔLE NORD CHAMPENOIS

2 place du maréchal de Lattre de Tassigny
CAUROY-LÈS-HERMONVILLE
03.26.97.76.85

Courcy, commune sportive !

En fin d'année dernière, Courcy a vu son label de « Commune sportive du Grand Est » renouvelé pour la troisième fois ! Il faut dire qu'avec près de 600 licenciés et adhérents pour 1 200 habitants, le sport occupe une place importante dans la vie de la commune qui contribue, par le biais de subventions, à l'activité des nombreuses associations sportives.

Grâce à ce dynamisme général, la Fédération Française de Lutte a confié à la section 'lutte' de l'Amicale Jean Mermoz l'organisation des championnats de France seniors par équipes, en juin prochain.



Les deux professionnels ont choisi de créer leur atelier à Thil.



PÔLE REIMS MÉTROPOLE

10^e Marché d'Elles

Célébrer les talents au féminin

Pour son 10^e anniversaire, le Marché d'Elles de Cernay-lès-Reims met à nouveau en lumière le travail des artisanes dans leur diversité et propose aux visiteurs de devenir eux-mêmes des créateurs.

Quand ? Samedi 9 mars,
de 11 h à 19 h,
et dimanche 10 mars,
de 10 h à 18 h.

Où ? Avenue des Tilleuls
à Cernay-lès-Reims.

Quelles créations ? Sculptures,
peintures, savons, bougies,
maroquinerie, broderie, céramique,
cartonnage, bijoux, laine feutrée,
herbes aromatiques, sirops, miel,
safran, raku, chocolat, jus de fruit,
vin...

Entrée libre
Restauration sur place

Il y a dix ans, un petit groupe d'élus de Cernay-lès-Reims se grattait la tête, cherchant une idée novatrice pour animer la commune et y faire venir du monde. La loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes lui inspira le Marché d'Elles, un salon de l'artisanat exclusivement consacré aux talents féminins. Dominique Delouette, 1^{re} adjointe au maire : « La première année, nous avons commencé avec une dizaine d'exposantes. Aujourd'hui, nous recevons 150 demandes, mais nous nous limitons volontairement à 45. Notre fil rouge est de trouver des créatrices et des productrices de beau, de bon et de 100 % fait main, en privilégiant l'originalité et la variété. C'est cette exigence dans la sélection qui plaît aux gens, ainsi que l'absence de routine, car nous leur présentons des nouveautés chaque année. »

Productrice du Calinou et autres

spécialités laitières à Ventelay, Brigitte Raverdy participe au salon depuis ses débuts : « C'est une bonne idée de mettre les femmes en valeur car elles sont souvent oubliées. » Ce que confirme Monique Durdux, de Val-de-Vesle, l'une des rares spécialistes en France de la laine feutrée travaillée à l'aiguille, dont elle fait des petits sujets et notamment des ours : « Le Marché me permet de rencontrer des collectionneurs, de trouver aussi de nouvelles idées au contact des autres. » « Pour cette édition festive, reprend Dominique Delouette, nous voulons marquer le coup. Nous allons donner envie aux visiteurs de créer par eux-mêmes en proposant des ateliers. » Avec la complicité de quelques exposantes, ils vont pouvoir s'initier à l'aquarelle, à la fabrication de bijoux brodés ou encore à la vannerie.

PÔLE RIVES DE LA SUIPPE

Accueil optimum des enfants pour la rentrée 2027

L'ancien collège de Pontfaverger retrouvera entièrement vie à la rentrée scolaire 2027. Les élèves du CP au CM2, tout comme les cantiniers et les enfants fréquentant les accueils scolaires et périscolaires investiront les lieux restés vacants après l'ouverture du nouveau collège.

À quelques dizaines de mètres des écoles actuelles, du gymnase et non loin du collège Pierre Souverville, la réhabilitation de l'ancien collège, propriété du Grand Reims depuis 2020, est sur les rails. Six classes élémentaires de Pontfaverger et deux classes élémentaires de Saint-Masmes, soit près de 175 élèves, seront regroupées dans ce nouveau pôle scolaire. Une cantine commune à tous les enfants (élèves de maternelle inclus) ainsi que des espaces d'accueil pour les activités périscolaires et centres de loisirs seront également aménagés sur place. Finis les déplacements pour les élémentaires ! Actuellement, presque 100 élèves se rendent en effet au self du collège Pierre Souverville. La pause méridienne des tout-petits se déroule quant à elle de façon transitoire dans une salle communale, dans l'attente de la réhabilitation.

Plusieurs étapes seront nécessaires pour lui redonner vie, en tenant

compte de la vétusté de l'établissement construit dans les années 80 autour d'une ancienne école. Tout d'abord, le désamiantage. La réhabilitation des espaces intérieurs s'accompagnera d'une rénovation énergétique grâce à un renforcement de l'isolation, la pose de panneaux photovoltaïques et le remplacement des menuiseries. Le projet comprend aussi la création d'une chaufferie pour alimenter l'école élémentaire, le périscolaire et l'école maternelle maintenue à proximité.

Le saviez-vous ?

Le contour de ce projet initié il y a plusieurs années a pu être précisé grâce à une étude menée sur l'évolution de la carte scolaire et les besoins en termes d'accueils scolaires et périscolaires. Ce travail s'est déroulé sur l'ensemble des huit pôles territoriaux entre la fin 2021 et celle du 1^{er} trimestre 2023.



Le chantier de rénovation doit démarrer début 2026 pour un montant de 4,25 millions d'euros.

PÔLE RIVES DE LA SUIPPE

2 rue de Nayeux
PONTFAVERGER
03.26.24.54.75



PÔLE DU TARDENOIS

Quand le commerce local se porte bien

A côté de la mairie et de La Poste de Ville-en-Tardenois, les quatre cellules commerciales de l'ancienne boulangerie sont toutes occupées après l'ouverture d'une étude notariale. Après la reprise de La Gourmandise du Tardenois en 2023, autant de preuves du dynamisme commercial du territoire...

Anne-Sophie Imbert a créé Esthétiqu'évasion en 2019 à Ville-en-Tardenois :

“ Je me sens très bien dans ce village où tous les commerçants s'entendent parfaitement. Le local dont je dispose convient tout à fait à mon activité, et j'ai une clientèle fidèle. ”

Un cabinet de chiropraxie, un salon de coiffure, un autre d'esthétique, et l'arrivée de l'étude de M^e Lutun, notaire, en janvier, les quatre cellules commerciales de l'ancienne boulangerie de la commune affichent désormais complet. Cet espace redynamisé complète l'offre de service offerte aux habitants à une centaine de mètres, dans la rue du centre-bourg historique.

Rénovations en 2017 et 2020

En effet, le pôle d'activités rénové en 2017 rassemble une maison de santé regroupant médecins et professionnels paramédicaux, un fleuriste, une boulangerie... Un local commercial a même connu une rénovation complète

en 2020 pour consolider l'activité du traiteur. Peu de villages de la taille de Ville-en-Tardenois bénéficient d'une telle densité commerciale ! « Cela apporte davantage de services aux 650 habitants de Ville-en-Tardenois et crée de la valeur. Cela attire également des habitants des villages environnants qui jouent la proximité et viennent s'approvisionner ici. Et, finalement, cela participe à la redynamisation économique d'une petite commune comme la nôtre » se félicite Thierry Briçon, le maire, qui voit aussi dans ce résultat « la récompense des efforts entrepris ». « D'ailleurs, le marché immobilier local est plutôt dynamique malgré la conjoncture », indique-t-il.

PÔLE DU TARDENOIS

9 rue des 4 Vents
VILLE-EN-TARDENOIS
03.26.61.85.95

PÔLE VALLÉE DE LA SUIPPE

Réseaux d'eau interconnectés

alimentation plus sûre

Afin d'assurer une meilleure sécurité d'alimentation dans le temps, le Grand Reims organise le maillage de ses réseaux d'eau potable, dont bénéficient à leur tour les habitants de Saint-Etienne-sur-Suipe.

Depuis l'automne dernier, l'eau qui coule du robinet dans chaque foyer de Saint-Etienne-sur-Suipe n'est ni tout à fait la même ni tout à fait une autre. Via une nouvelle canalisation en fonte, longue d'1 km, posée entre les deux communes, elle est désormais délivrée par le château d'eau d'Auménancourt. Lui-même étant raccordé à l'unité de distribution de Reims, alimentée par trois captages différents.

Les travaux d'interconnexion à Saint-Etienne-sur-Suipe comprennent également le remplacement d'une conduite d'eau par une autre, de plus grand diamètre. Cela permet d'augmenter le débit dans une double optique : d'une part, par apporter plus de confort aux consommateurs ; d'autre part, anticiper les besoins futurs de la commune. Le Grand Reims en a également profité pour implanter un poteau incendie à l'usage des pompiers.

Dépendant précédemment d'un forage unique, les Stéphanois n'étaient pas à l'abri d'une coupure d'électricité, d'une défaillance de la pompe ou d'un dépassement de niveau sur certains polluants qui auraient pu provoquer une dégradation du service. L'intérêt de la diversification et de l'homogénéisation des sources, déjà opérées en 2022 à Bourgogne et Auménancourt, est bien de sécuriser, en quantité et en qualité, l'approvisionnement en eau potable de la commune.

Vers l'harmonisation des tarifs

À compter du 1^{er} février 2024, la Communauté urbaine reprend en régie la gestion du service d'eau potable à Saint-Etienne-sur-Suipe, ainsi qu'elle l'avait fait en 2021 pour les autres communes du pôle. Elle devient l'interlocutrice des abonnés pour les demandes d'intervention technique comme pour les questions relatives aux contrats, factures et règlements. La stratégie d'harmonisation tarifaire engagée par le Grand Reims depuis deux ans va s'appliquer de manière progressive.

Pour vos questions techniques :
03.26.04.42.50 ou 06.18.30.76.25
Contrat et facture : 03.26.77.76.70

3

**captages
pour sécuriser
l'approvisionnement**



Le Grand Reims gère désormais en direct le réseau d'eau.

PÔLE VALLÉE DE LA SUIPPE

BP2 - 19 rue Gustave
Haguenin - BAZANCOURT
03.26.49.72.70



PÔLE VESLE ET COTEAUX

Un beau clocher avant la suite...

Les travaux de rénovation se poursuivent à l'église romane Saint-Calixte de Mailly fermée depuis 2019. Le chantier de réfection entrepris pour refaire le clocher et consolider le bâtiment va encore durer jusqu'en 2025. Il est ouvert au don, via une souscription lancée par la Fondation du patrimoine.

Le saviez-vous ?

Les travaux de l'église et de ses abords ont été chiffrés à 4 M € (HT). Si la commune prend évidemment en charge la majeure partie, l'Etat, la Région, le Département apportent leur contribution, de même que le Grand Reims dont l'aide financière s'élève à 80 000 €.

Le 22 janvier 2019, un drame a été évité de justesse à Mailly-Champagne ! Une trentaine de mètres carrés du plafond de l'église se sont effondrés à 18 h, alors que les lieux étaient remplis à l'occasion des cérémonies de la Saint-Vincent à 13 h 30, peu de temps avant... « Les études géotechniques ont révélé que les fondations avaient été fragilisées par les sources qui courent dans le sous-sol. Et, suite à un incendie au XVII^e siècle, la reconstruction avait été réalisée sans contreforts... » explique Michel Hutasse, maire de la commune.

Des travaux d'envergure ont donc été engagés depuis mars 2022 sur l'édifice fondé au XI^e siècle. Des pieux ont été enfoncés à 15 mètres de profondeur. Un mur de soutènement a été édifié. L'assise du clocher a été

refaite, et quatre tonnes de bois ont été nécessaires pour sa nouvelle charpente. Après le clocher fraîchement achevé, les autres charpentes et couvertures sont en cours de réfection, de même que l'intérieur de l'église où le chantier porte sur le carrelage, le mobilier et le chauffage par le sol. Pour consolider le sous-sol, les sources passant sous le bâtiment vont être détournées. Viendra ensuite le temps d'aménager les abords de l'édifice patrimonial. Selon Michel Hutasse, « la totalité des travaux devrait être achevée fin 2025 ». Des travaux en partie financés par 141 généreux donateurs qui ont réuni la somme de 88 000 € fin décembre.

> Vous souhaitez effectuer un don ?
Collecte en ligne ouverte sur
www.fondation-patrimoine.org

PÔLE VESLE ET COTEAUX

Place de la République
RILLY-LA-MONTAGNE
03.26.49.19.06

DES ILLUSIONS À FOISON

Quand ? Le samedi 30 mars à 20 h 30
et le dimanche 31 mars à 15 h

Où ? La Spirale à Fismes

Ouvrez grand les yeux, ne vous laissez pas distraire... Le week-end annuel Fismes Magie 2024 est de retour. Cette année, la scène sera internationale. Le jeune illusionniste Dani Polo, tout droit venu d'Espagne, côtoie le Champion de France de magie (2013) Maxime Minerbe. Les deux artistes entremêlent leurs tours et créent ainsi un numéro exclusif, pimenté des spécialités de la grande illusion pour l'un, de la comédie et de la manipulation pour l'autre. Une harmonie à faire rêver les enfants et laisser pantois les plus grands. 1 h 30 de spectacle pour une promesse : celle de vous convaincre que la magie existe bel et bien. Deux représentations dispensées, buvette sur place.



> Réservations : www.fismes.fr
informations : contact@fismes.fr
Billetterie en ligne



PHOBIE RIME AVEC COMÉDIE

Quand ? Dimanche 17 mars 2024 à 16 h
Où ? L'Escal à Witry-lès-Reims

Loin du traditionnel gâteau surmonté de bougies, l'anniversaire dépeint dans la pièce de théâtre « Douze à table », écrite par Angélique Suty et interprétée par la compagnie Carpe Diem Comédie, relève du burlesque. La soirée organisée par Roméo et Juliette, couple néo-bourgeois, est rapidement entachée par la phobie du premier, de se retrouver treize à table. Peut-être la superstition a-t-elle vraiment porté malheur à l'évènement, car les convives amènent avec eux leurs peurs et névroses à la fois ubuesques et risibles. La scène d'ordinaire anodine est pimentée par des folies humaines et relationnelles démultipliées, garantissant de nombreuses sessions de rire.

> Tarif libre en fin de spectacle.
Réservations : www.escal-witry.fr

JOUEZ-MOI ANNE FRANK

Quand ? Vendredi 29 mars
à 19 h

Où ? Le Carré Blanc à Tinquieux

Avoir 13 ans en 1942 et en 2024 sont des réalités bien différentes. Quoique ? Derrière le contexte historique, Anne Frank demeure une adolescente et les pensées partagées à son journal intime résonnent encore auprès de ces pairs aujourd'hui. L'adaptation du journal d'Anne Frank par la compagnie Spectabilis invite les jeunes spectateurs à se questionner sur l'actualité et les dangers du racisme. Une transmission toute en émotion des propos d'hier, pour que les générations de demain aient à cœur de protéger, toujours, l'égalité des Hommes.

> A partir de 9 ans.
Tarifs : de 5 à 15 €. Réservations sur www.carreblanc.com ou sur place 30 minutes avant le début du spectacle.



RENDEZ-VOUS AVEC LES ARTS DU CIRQUE

Quand ? Les 14 et 28 mars,
12 avril, 31 mai...

Où ? La Marnaise et le Cirque
Historique à Châlons

Vous aimez le cirque ? Alors, vous avez rendez-vous à Châlons-en-Champagne pour découvrir la richesse d'expression du cirque contemporain ! Pas un mois ne passe sans que des prestations ne soient proposées par les élèves du Centre National des Arts du Cirque (CNAC). Celles-ci permettent aux étudiants d'acquérir l'expérience du public. Ouvrez l'œil en venant à Châlons car vous aurez l'occasion de croiser cette nouvelle génération d'artistes jusque dans les espaces publics ! Prochains rendez-vous sur le site La Marnaise : les jeudis 14 mars (pratiques performatives) et 28 mars (projets individuels). D'autres représentations s'égrènent jusqu'au spectacle de fin d'études programmé au Cirque Historique du 31 mai au 5 juin.

> [Programme complet sur www.cnac.fr](http://www.cnac.fr)
Entrée libre sur réservation : billetterie@cnac.fr



© D.R.

PROCHAINS LEVERS DE RIDEAU AU SALMANAZAR

Quand ? Mardi 19 et jeudi 21 mars, mardi 9 avril
Où ? Théâtre Gabrielle-Dorziat à Epernay

Coup de projecteur sur trois spectacles à venir au théâtre d'Epernay, programmés par Le Salmanazar. Mardi 19 mars à 20 h 30, la compagnie La Mandarine Blanche propose une interprétation rafraîchissante d'une pièce méconnue de Molière, aux thématiques actuelles : L'Ecole des Maris. L'Orchestre national de Metz Grand Est reprend, pour sa part, des airs et musiques de films populaires, d'Indiana Jones à Harry Potter, en passant par Il faut sauver le soldat Ryan, jeudi 21 mars à 20 h. Au chapitre des pièces contemporaines, la Compagnie 28 livre une partition théâtrale d'une subtilité remarquable, questionnant la frontière entre vie professionnelle et sphère privée dans Ressources Humaines, mardi 9 avril à 20 h 30.

> [Programmation complète sur www.lesalmanazar.fr](http://www.lesalmanazar.fr)



© Jean-Christophe Bardot

LE TEMPO DANS LA PEAU

Quand ? Vendredi 15 mars,
à 19 h 30

Où ? La Filature, à Bazancourt

C'est une évidence pour la compagnie POC d'appeler son spectacle BPM, acronyme de battements par minute. Avec une troupe composée de deux body-percussionnistes-jongleurs et d'un musicien multi-instrumentiste, on ne doute pas que les pulsations des balles, corps et instruments retentissent avec frénésie. Pas une once d'arythmie cependant ! Le trio joyeux jongle et frappe dans une synchronisation... percutante !

> [Gratuit, entrée libre](#)

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ne vont plus dans la poubelle.

ENTREZ DANS UNE NOUVELLE ÈRE DE TRI !

ILS VONT LÀ

ET LÀ



ENGRAIS
NATUREL



C'est nouveau

TOUTES LES INFORMATIONS
SUR WWW.GRANDREIMS.FR

GRAND
REIMS
VALORISONS

03 26 02 90 90 - WWW.GRANDREIMS.FR

Avec le soutien de

climaxion
anticiper + économiser + valoriser

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ADRE

La Région
Grand Est

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Avec Grand Reims mobilités, *le transport à la demande* *dessert les zones d'activités*

**3 ZONES DE TRANSPORT À LA DEMANDE
SPÉCIFIQUES ZONES D'ACTIVITÉS**

